

Ministère de l'Agriculture

**Programme des Nations Unies
pour le Développement (PNUD)**

**FORUM DE VALIDATION DU PROGRAMME D'ACTION NATIONAL
SUR LA DESERTIFICATION
(NOVOTEL, les 16,17 et 18 Mai 2006)**

**Allocution de Mme Mbaranga Gasarabwe,
Représentant Résident du PNUD,
Coordonnateur du Système des Nations Unies en Guinée**

Conakry

Le 16 mai 2006

- **Excellence Monsieur le Ministre de l’Agriculture,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Membres du Corps diplomatique et consulaire,**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Internationales et Partenaires au Développement,**
- **Mesdames et Messieurs les participants,**
- **Distingués invités,**

J'ai le grand plaisir d'aborder devant cette éminente assemblée de représentants des collectivités locales, de la société civile, des chercheurs et des scientifiques deux des problèmes les plus épineux auxquels la communauté internationale est confrontée aujourd'hui :

1. comment réagir aux besoins des pays les moins avancés en matière de conservation de l’environnement et de développement durable, tant immédiats qu'à long terme ?
2. Comment les aider à respecter leurs engagements souscrits dans les conventions internationales des Nations Unies ?

Je voudrais tout d’abord exprimer ma sincère gratitude au Gouvernement et particulièrement à Son Excellence Monsieur le Ministre de l’Agriculture et de l’Elevage pour le travail remarquable de préparation de ce forum.

Qu’il me soit permis en particulier de saluer la présence et le soutien de M. Mbenga Musa, Secrétaire Exécutif du Comité Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), de Madame Nina Barry, représentante du Secrétariat Exécutif de la Convention sur la désertification et de M représentant du Mécanisme Mondial. Je leur suis profondément reconnaissante de leur grande disponibilité et de l’engagement de leurs Institutions respectives à nos côtés.

Permettez-moi encore de saluer très sincèrement la présence des représentants des organisations bilatérales et multilatérales qui ont bien voulu se joindre à nous en dépit de leurs calendriers fort chargés. Je reste persuadée que quelle que soit l'organisation à laquelle nous appartenons, nous partageons tous un objectif : celui d'un soutien sans faille au développement de la Guinée. La réalisation de cet objectif serait facilitée par la mise en commun de nos efforts à travers un partenariat renforcé.

Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture,

Excellence Messieurs les membres du Gouvernement

Mesdames et Messieurs,

Ce partenariat est important par l'ampleur du phénomène et le caractère planétaire de la désertification, conséquence immédiate des changements climatiques, et requiert de tous les pays qu'ils coopèrent le plus possible et participent à une action internationale, efficace et appropriée, selon leurs responsabilités communes mais différenciées, leurs capacités respectives et leurs situations sociales et économiques.

En effet, ce partenariat est de bon augure pour ce Forum qui porte sur « la validation du Programme d'action national de lutte contre la désertification en Guinée » dont l'importance n'est plus à démontrer dans un pays où la situation de l'environnement devient de plus en plus préoccupante. Cette démarche devra nous guider tout au long de la concertation que nous entamons pour aider la Guinée à traduire en réalités concrètes ses engagements envers sa population dans les conventions internationales en matière de développement durable tel qu'indiqué dans la déclaration du Millénaire de septembre 2000.

Ce que les organisations comme le PNUD/FEM exigent de nos gouvernements nationaux et de nos institutions régionales est plus qu'un partenariat. Nous nous attendons à une détermination, à une

vision bien articulée, à de meilleures stratégies et à une meilleure mobilisation. Ceci nous permettra à ce que nous autres, qui appuyons l'action en faveur du développement, soyons bien intégrés dans une stratégie de développement qui soit maîtrisée et dirigée par le pays.

Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture,

Excellence Messieurs les membres du Gouvernement

Mesdames et Messieurs,

Le forum auquel nous participons aujourd'hui s'inscrit donc dans cette perspective, dans cette vision globale pour un développement durable.

En effet, le Programme d'Action National (PAN) est la réponse du Gouvernement aux dispositions contraignantes de la Convention UNCCD qui est un cadre juridique novateur pour la promotion du développement durable dans les écosystèmes fragiles.

Le document du Programme d'action de lutte contre la désertification objet de la présente cérémonie de validation est le fruit de plusieurs mois d'intenses discussions et de réflexion de la communauté des scientifiques, scruté par des experts de niveau international mais aussi et surtout par les collectivités locales, la société civile et les services décentralisés de l'administration. Mais cela n'a pas suffi car nous pensons que ce plan d'action concerne la Guinée et vos avis éclairés sont absolument nécessaires pour lui conférer toute sa légitimité. Nous vous invitons à l'examiner à la lumière de vos propres expériences et suivant la rigueur scientifique qui sied en la matière.

Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture,

Excellence Messieurs les membres du Gouvernement

Mesdames et Messieurs,

Les actions et priorités indiquées dans le PAN seront peu opérantes si elles n'induisent pas aussi de réels changements chez les bénéficiaires

et, chose plus importante encore, de la part des autorités politiques et administratives elles-mêmes, en ce sens qu'elles doivent être pleinement reflétées dans la planification du développement et dans le document de stratégie de réduction de la pauvreté en Guinée.

Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture,

Excellence Messieurs les membres du Gouvernement

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez la désertification est un phénomène qui affecte particulièrement l'Afrique où son incidence, quoique variant d'une région à une autre, se traduit par une perte de la productivité des sols, de la diversité biologique et aussi par une altération des eaux et une perturbation des régimes pluviométriques.

A titre d'illustration le PAN montre que la dégradation des terres a gagné toute l'étendue du territoire et particulièrement remarquable au niveau des sites miniers, y compris les sites d'exploitation artisanale de l'or, du diamant et des carrières en Haute Guinée, en Basse Guinée et Guinée Forestière. Elle a aussi atteint les zones agricoles où il a été noté par exemple 94.000 ha dévastés en 1995, environ 4.000.000 ha entre 1987 et 1999. C'est dire donc que la forêt recule partout en Guinée, les espèces végétales et mammifères sont menacées. Ce constat est encore plus difficile en Guinée forestière où le taux de recul de la forêt est de 2,1% de 1981 à 2000 alors que pour le reste du pays il est de 0.5% y compris la mangrove.

Pour le seul écosystème de mangrove le taux annuel de régression est de 4,2% soit 450 ha par an. La forêt dense sèche subit une régression de 17% tous les 15 ans soit 9120 ha/an.

Les conséquences au plan social du phénomène de la dégradation des sols se font notamment sentir sous forme de migrations de populations et de flux de réfugiés économiques et/ou écologiques, lesquels

entraînent un accroissement de la pauvreté, une dégradation de la qualité de vie et des tensions socio-culturelles dans le pays d'accueil.

C'est pourquoi, j'en appelle à la conscience et à l'esprit de responsabilité de tout un chacun à réfléchir sur la question de l'environnement et de proposer des actions concrètes qui puissent permettre d'améliorer les conditions de gestion des ressources naturelles.

En ce qui concerne le Système des Nations Unies, dans son plan cadre de développement (2007-2011) et par rapport à cette situation difficile, prévoit d'aider le Gouvernement à lever certaines contraintes liées à la gestion durable des ressources naturelles et à l'amélioration du cadre de vie des populations rurales et urbaines.

Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture,

Excellence Messieurs les membres du Gouvernement

Mesdames et Messieurs,

L'aptitude de la Guinée à accélérer son développement et à le faire de manière soutenable et optimale dépend certes des ressources naturelles que lui fournissent sa situation écologique et géographique favorable mais aussi et surtout de ses capacités humaines et institutionnelles.

C'est pourquoi, il est important que les moyens et les aptitudes des individus, des groupes et des institutions soient accrus et renforcés pour leur permettre de contribuer efficacement à la mobilisation des ressources au plan national et d'être à même de concevoir et préparer des projets viables pouvant être soumis aux partenaires de développement.

C'est seulement dans ces conditions que les guinéens parviendront à se réconcilier avec leur terroir dans une relation qui permette sinon d'observer les équilibres nécessaires, du moins de « respecter » la capacité de régénération des ressources.

Et les efforts de la Guinée doublés de ceux de la communauté internationale seront un exemple pour l'amélioration de l'intégrité des écosystèmes dans le contexte du développement durable, de l'atteinte des Objectifs du Millénaire de développement ainsi que des objectifs de la Convention des Nations sur la Lutte contre la Désertification.

Le PNUD/Guinée pour sa part ne ménagera aucun effort pour accompagner la Guinée dans le processus d'élaboration de son Plan d'Action National d'Adaptation au Changement Climatique. Je suis rassurée Monsieur le Ministre, qu'avec votre appui, nous parviendrons tous aux résultats concluants attendus de cette Initiative.

Je vous remercie de votre aimable attention.